

Numéro 14 / décembre 2017

### L'euro alimentaire en 2014 : Partage de la valeur de la dépense alimentaire et impact d'une hausse des prix agricoles



[philippe.boyer@franceagrimer.fr](mailto:philippe.boyer@franceagrimer.fr)

Présenté pour la première fois en 2012 (Butault ; Boyer., 2012), « l'euro alimentaire » désigne la méthode et les résultats de la décomposition macroéconomique de la valeur de notre dépense alimentaire en valeurs *créées* par les différentes branches de l'économie ou, selon un autre point de vue, en valeurs *partagées* entre ces branches. Pour l'année 2014 (la dernière pour laquelle on dispose, à la date de la rédaction, des données indispensables aux calculs), comme dans les éditions précédentes, deux approches sont développées :

- l'estimation de la valeur de la production agricole incluse dans la valeur de la consommation alimentaire,
- le calcul des rémunérations du travail et du capital, ou valeurs ajoutées, induites dans chacune des branches de l'économie nationale par la consommation alimentaire.

Ces approches sont complétées par le calcul des emplois induits par la demande alimentaire et par une simulation de l'impact d'une hausse des prix agricoles sur le coût de l'alimentation.

### Sources et méthodes

Inspiré de travaux américains (Canning, 2011), l'euro alimentaire résulte de calculs effectués sur les tableaux entrées-sorties (TES) de la comptabilité nationale, dans leur version réalisée par l'Insee pour Eurostat : format symétrique (autant de branches que de produits), nomenclature détaillée (65 branches et produits).

Le principe de ces calculs est de décliner par branche et par produit, ainsi que par nature de demande finale<sup>1</sup>, les égalités comptables macroéconomiques suivantes :

- entre emplois des biens et services (consommation intermédiaire, demande finale) d'une part, et ressources (production, importation) d'autre part,
- entre valeur ajoutée (égale à la production moins la consommation intermédiaire) d'une part, et demande finale en produits domestiques (égale à la production non utilisée pour la consommation intermédiaire) d'autre part, aux importations d'intrants près (cf. Annexe, page 6, remarques sur tableau 2).

Ces calculs nécessitent des adaptations des TES et quelques approximations. On trouvera en annexe une représentation du TES utilisé et, dans la Lettre de l'OBSERVATOIRE n°11, un exposé plus détaillé des sources, des méthodes et de leurs limites.

La consommation alimentaire, boissons incluses (y compris celles sans origine agricole), intègre ici la restauration, commerciale et collective, sauf mention contraire. Cette consommation alimentaire s'élevait en 2014 à 233 milliards d'euros dont 60 en restauration et 173 hors restauration, dont 33 pour l'ensemble des boissons (Insee, comptes nationaux : [consommation par fonction](#)).

### Moins de 15 € de produits agricoles dans 100 € de dépense alimentaire

Une **première décomposition** établit dans qu'en 2014, dans 100 € de consommation alimentaire restauration incluse, les produits agricoles domestiques représentent 14,6 € et les valeurs créées en aval (y compris à partir d'intrants importés), 66,0 €. Les importations alimentaires (consommables en l'état) représentent 10,3 €. S'y ajoutent 9,1 € de taxes sur la consommation finale (dont TVA, accises sur les alcools, etc.) et de taxes sur les intrants autres que celles sur les intrants inclus dans la valeur de la production agricole.

Figure 1

L'euro alimentaire en 2014 décomposé en production agricole, importations alimentaires, valeurs en aval et taxes



Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

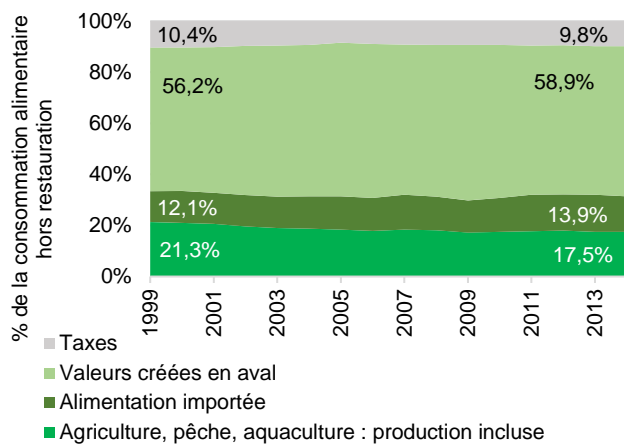
<sup>1</sup> La consommation alimentaire est une demande finale (à l'instar des autres consommations finales des ménages, des exportations et de la

formation de capital fixe), par opposition à la consommation intermédiaire utilisée dans les processus de production.

Ces proportions ont évolué lentement (figure 2 ci-dessous), sous les effets de la baisse du rapport entre les prix agricoles et les autres prix, due aux réformes de la PAC (depuis 1992), de l'intégration communautaire et mondiale de notre économie (progression des importations) et de l'incorporation croissante de biens et services non agricoles dans notre alimentation.

Figure 2

L'euro alimentaire hors restauration (\*) de 1999 à 2014 décomposé en production agricole, importations alimentaires, valeurs en aval et taxes



(\*) en série longue, il n'a pas été possible d'intégrer la restauration

Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

La production agricole prise en compte ici est celle incluse dans la valeur de la consommation alimentaire et non la production nécessaire. La production incluse, contrairement à la production nécessaire, ne comprend pas les doubles comptes constitués par les intraconsommations agricoles directes - par exemple, la production agricole des semences utilisées dans la production agricole du blé utilisé pour la fabrication de pain, et indirectes - par exemple, la production agricole de maïs incluse dans la production industrielle d'aliments consommés par les bovins de boucherie - (Canning et al, 2016). Rapportée à la consommation finale, la production agricole incluse est inférieure d'environ 3 points à la production nécessaire.

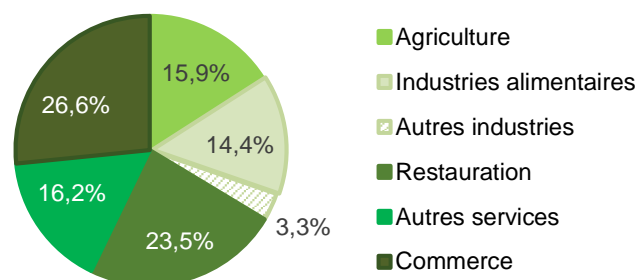
## Beaucoup d'emplois induits hors agriculture

La production nécessaire pour satisfaire la consommation alimentaire détermine, en agriculture comme dans les autres branches, les emplois induits dans ces branches.

En 2014, ces emplois induits par la consommation alimentaire sont évalués, restauration incluse, à 2,6 millions d'équivalents temps plein, soit 10% de l'emploi total. Ils sont répartis par branche comme ci-dessous.

Figure 3

Répartition des emplois induits en équivalents temps plein par la consommation alimentaire en 2014



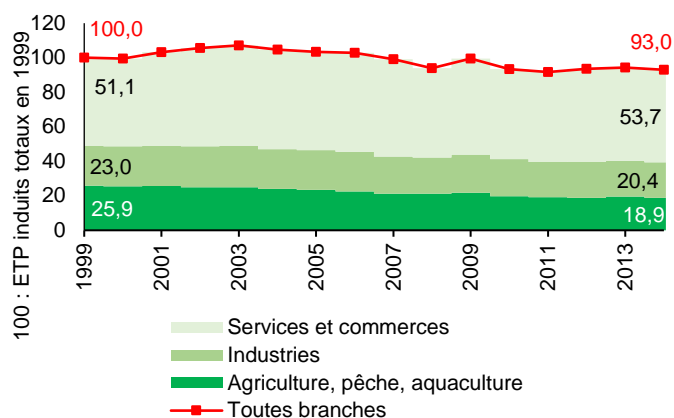
Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

L'emploi généré par la consommation alimentaire hors agriculture et hors industries alimentaires s'avère relativement important, avec près de 70% des emplois induits, concentrés dans le commerce et les services. La complexité des circuits alimentaires crée des emplois dans ces branches, sans toutefois compenser la baisse de l'emploi en agriculture et dans l'industrie : globalement, les emplois induits par la consommation alimentaire, considérée hors restauration, ont diminué de 7% depuis 1999 (figure 3).

Les gains de productivité, mais aussi les importations croissantes en produits alimentaires finals et, surtout, en produits intermédiaires, comme on le verra plus loin, entretiennent cette tendance.

Figure 4

Évolution de l'emploi induit dans les branches par la consommation alimentaire hors restauration (\*) de 1999 à 2014



(\*) en série longue, il n'a pas été possible d'intégrer la restauration

Source : Calculs OFPM d'après Insee et Eurostat

La prise en compte de la restauration, non réalisée sur longue période sous contrainte des données disponibles, atténuerait la baisse de l'emploi induit par la demande alimentaire, compte tenu de la progression de la part de la restauration dans la consommation alimentaire totale (+3% entre 1999 et 2014, selon les comptes nationaux) et de son plus fort contenu en emplois : en 2014, pour un même niveau de consommation finale, la restauration induit un tiers d'emplois directs et indirects de plus que la consommation finale hors restauration (Insee, comptes nationaux et calculs OFPM).

Notre « modèle alimentaire » paraît donc présenter des effets ambigus et contrastés sur l'emploi, qui devraient être davantage précisés et pris en compte dans les réflexions sur ses alternatives et évolutions : circuits courts, « locavorisme », agriculture biologique plus intensive en travail, développement de la consommation hors foyer... .

## 10% de valeur ajoutée pour l'agriculture

La **seconde décomposition** de l'euro alimentaire propose une analyse plus complète de la valeur. Alors que l'approche précédente s'arrêterait au calcul de la valeur des produits agricoles incluse dans la valeur de la consommation alimentaire, on exprime ici cette dernière comme une somme de valeurs ajoutées distribuées dans les branches de l'économie nationale (rémunérations brutes des « facteurs primaires » : travail et capital) et de valeurs transférées à l'étranger (importations finales et intermédiaires), somme à laquelle s'ajoutent les taxes sur la consommation (TVA, accises sur alcools,...) et toutes les taxes sur les intrants.

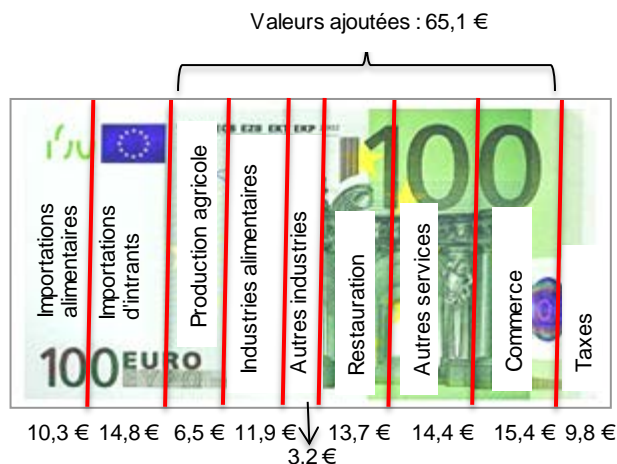
La chaîne de valeur conduisant à l'offre alimentaire est ainsi décomposée non pas dans la seule filière agroalimentaire, au sens « vertical » du terme (agriculture, industrie alimentaire, distribution), mais dans l'ensemble de l'économie nationale.

Le principe de cette analyse est, en quelque sorte, que « les charges des uns sont les rémunérations de tous » : au-delà de la rémunération des producteurs de produits alimentaires, les dépenses effectuées dans les branches en consommations intermédiaires qui concourent de près ou de loin à la formation de la valeur des produits alimentaires, « finissent » par rémunérer le travail et le capital d'autres branches de l'économie nationale... ou à l'étranger (importations d'intrants).

La figure 5 représente le résultat de cette décomposition, pour une dépense alimentaire de 100 €, restauration incluse, en 2014.

Figure 5

**L'euro alimentaire en 2014 décomposé en valeurs ajoutées, importations d'intrants, importations alimentaires, et taxes**



Source : OFPM d'après Insee et Eurostat

En 2014, la valeur ajoutée induite dans l'agriculture est de 6,5 € pour 100 € de dépenses alimentaires et d'environ 10% de la valeur ajoutée totale. Cette part est en légère progression par rapport à 2013, du fait d'une hausse conjoncturelle du taux de valeur ajoutée de la branche agricole, découlant notamment, en 2014, de la baisse des prix de certains intrants (produits végétaux pour l'alimentation animale) et la hausse de certains produits agricoles (lait).

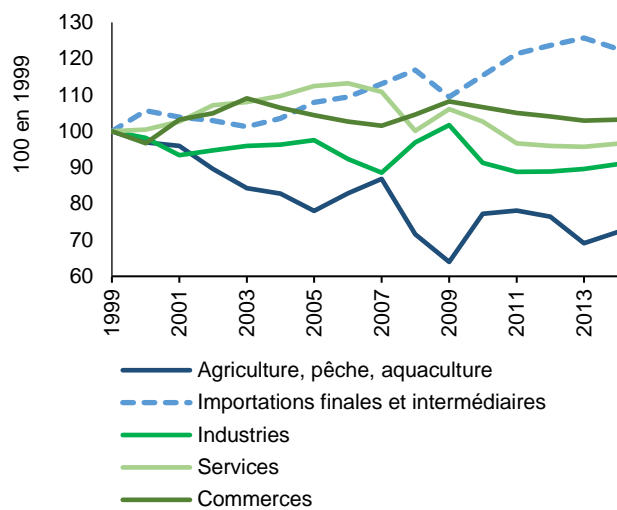
Cette répartition des valeurs ajoutées est le résultat de deux déterminants :

- l'un, d'ordre structurel, est la « distance » entre le produit agricole et le produit alimentaire, accrue par l'incorporation croissante de divers services dont le coût « se retrouve » dans la valeur finale : élaboration et assemblage, conditionnement, logistique, sécurité sanitaire, mais aussi publicité et marketing ;
- l'autre déterminant est constitué par les « prix relatifs », notamment, s'agissant de la part de l'agriculture, le rapport entre prix agricoles et prix des autres produits. Ces prix relatifs résultent de l'organisation des marchés (notamment par la politique agricole), de la structure de ces marchés (concentration et pouvoir de marché, asymétrie) et de sa régulation (politique en matière de concurrence), et de façon particulièrement sensible depuis 2007, de leur conjoncture (volatilité des prix).

En longue période (1999-2014), la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans la consommation alimentaire hors restauration a diminué de 30%, dont 20% entre 1999 et 2005 de façon presque linéaire. Après 2005, la tendance à la baisse se poursuit mais avec des irrégularités dues à la plus grande volatilité des prix.

Figure 6

**Évolutions des parts de valeurs ajoutées par branche et des importations dans l'euro alimentaire hors restauration**



Source : OFPM d'après Insee et Eurostat

La part croissante des importations finales et intermédiaires (intrants) dans lesquelles dominent les « introductions » en provenance de l'UE, contribue à la baisse de la part de la valeur ajoutée induite en agriculture par la consommation alimentaire. La part des importations passe de 24% en 1999 à 29% en 2014, après un maximum de 30% atteint en 2013 ; la volatilité des prix des matières premières lui imprime des variations interannuelles marquées (hausse de 2008 et 2013, baisse de 2009).

**Le partage entre salaires et profits bruts**

La valeur ajoutée se répartit entre rémunération brute du travail salarié (salaires et cotisations sociales) et excédent brut d'exploitation (EBE). L'EBE est la ressource allouée à la rémunération du capital, à divers transferts, aux impôts sur les bénéfices et à l'épargne (cf. plus bas). Dans les entreprises individuelles, dont en agriculture, l'EBE est « revenu mixte », qui, outre les emplois précités, rémunère également le travail non salarié.

En 2014, toutes branches confondues, la valeur ajoutée induite par la consommation alimentaire se partage pour 57% en salaires et 43% en EBE (revenu mixte compris)

À titre indicatif, on note que d'après le [Tableau économique d'ensemble](#) (Insee, 2014), l'EBE des sociétés (ce qui exclut les entreprises individuelles, agricoles notamment) se répartit entre les emplois suivants :

- l'épargne : 57%,
- les revenus distribués aux propriétaires du capital : 19% (dont dividendes, intérêts nets, autres revenus d'investissements),
- les autres transferts nets (cotisations moins prestations, indemnités moins primes d'assurance) : 9%
- et l'impôt sur les sociétés : 15%.

Les revenus distribués aux propriétaires du capital constituent dans certaines approches la base d'évaluation du « coût du capital » ([Garnier et al., 2015](#), [Cordonnier et al., 2013](#)).

Une analyse complète du partage de la valeur ajoutée induite par la consommation alimentaire entre coût (ou rémunération) du travail et coût (ou rémunération) du capital reste à faire. Elle nécessiterait notamment de pouvoir répartir les revenus mixtes (EBE des entreprises artisanales non sociétaires, dont agricoles) entre ces deux rémunérations, et de connaître les emplois de l'EBE branche par branche.

## Salaires et EBE induits dans les branches

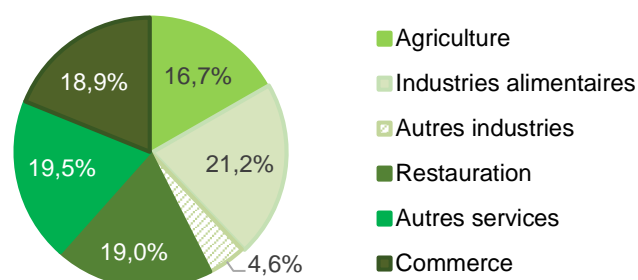
La répartition par branche des EBE (dont revenus mixtes) et des salaires induits par la consommation alimentaire des ménages restauration incluse, en 2014, est donnée par les figures 7 et 8.

L'EBE (dont revenu mixte) induit dans toutes les toutes branches par la consommation alimentaire s'élève à 78 milliards d'euros soit 8% du total des EBE de l'économie nationale.

Du fait de la faiblesse relative du salariat en agriculture, la part de cette branche dans les EBE (dont revenus mixtes) induits par la consommation alimentaire peut sembler élevée (figure 7), avec 16,7% en 2014. À noter que cet EBE, puisqu'il est induit par la consommation, est hors subventions.

Figure 7

Répartition par branche des EBE induits par la consommation alimentaire



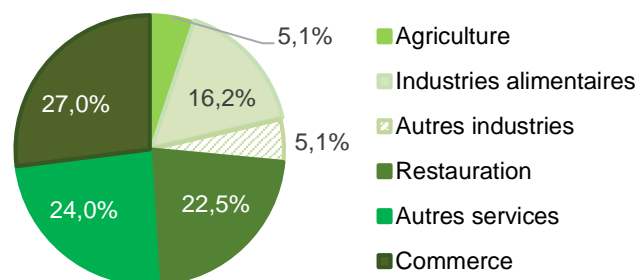
Source : OFPM d'après Insee et Eurostat

Les salaires bruts induits par la consommation alimentaire en 2014 s'élèvent à 88 milliards d'euros soit 8% du total des salaires versés dans l'économie nationale.

La part par branche (figure 8) est la plus élevée dans le commerce (27%) suivi par les services (24%), la restauration (23%) et les industries alimentaires (16 %).

Figure 8

Répartition par branche des salaires induits par la consommation alimentaire



Source : OFPM d'après Insee et Eurostat

## Impact « mécanique » d'une hausse des prix agricoles sur la dépense alimentaire

Des calculs sur le TES, de même type que ceux utilisés pour la décomposition en valeurs ajoutées, permettent de simuler l'impact d'une hausse initiale et exogène donnée des prix des produits agricoles domestiques sur le coût de la consommation finale alimentaire. La simulation prend en comptes les transmissions de cette hausse jusqu'à la consommation alimentaire, via les impacts sur le prix des biens et services

intervenant directement ou indirectement comme consommations intermédiaires pour la production et la distribution alimentaire. La simulation est toutefois « mécanique », limitée à la seule transmission des prix : on ne modélise pas ici de réaction de la demande, i.e. de modifications des quantités achetées sous l'effet des hausses de prix.

On fixe arbitrairement à 10% l'augmentation initiale et exogène des prix des produits agricoles domestiques. Cette hausse se répercute directement ou indirectement sur le prix des consommations intermédiaires de toutes les branches, donc elle diminue leur valeur ajoutée. On simule alors la hausse des prix des produits de chaque branche qui permet de maintenir sa valeur ajoutée au niveau initial, en compensant exactement l'impact de la hausse des prix agricoles sur les consommations intermédiaires. Enfin, on considère que les *taux* (et non les montants) de taxes et de marges de commerce et de transport restent constants. Les résultats, calculés sur la base du TES de 2014, sont présentés sur le tableau ci-après.

Tableau 1

Impact « mécanique » d'une hausse initiale de 10% des prix des produits agricoles sur la dépense de consommation alimentaire (TES 2014)

	Augmentation de la dépense finale de consommation alimentaire en achat de produits domestiques (*) et en restauration (**)	Augmentation de la dépense finale de consommation alimentaire en achat de produits domestiques (*) et importés et en restauration (**)
Produits agricoles	12,3%	9,9%
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,1%	0,1%
Produits des industries alimentaires et des boissons	3,6%	3,2%
<b>Consommation alimentaire hors restauration</b>	<b>4,4%</b>	<b>3,8%</b>
Restauration	0,9%	0,6%
<b>Consommation alimentaire avec restauration</b>	<b>3,0%</b>	<b>2,7%</b>

(\*) Les produits considérés ici sont les produits alimentaires finals, les produits finals domestiques peuvent incorporer des intrants importés.  
 (\*\*) La restauration est par nature un service domestique, mais qui peut recourir à des intrants importés.

Source : OFPM d'après Insee et Eurostat

Sous toutes les hypothèses précédentes, la hausse exogène initiale des prix des produits agricoles domestiques de 10% entraîne « mécaniquement » une hausse finale de 12,3% de ces mêmes prix pour maintenir la valeur ajoutée de la branche agricole au niveau visé par l'augmentation de prix initiale de 10%. Dans les autres branches offrant des produits alimentaires, cette augmentation des prix agricoles détermine une faible hausse des prix des produits aquatiques domestiques (0,1%) et une hausse sensible des prix des produits des industries alimentaires (+3,6%).

En moyenne, la dépense de consommation alimentaire en produits domestiques augmente, toujours « mécaniquement », de 4,4%. Rapportée à l'ensemble de la consommation alimentaire, incluant les produits de consommation finale importés non affectés par les hausses de prix domestiques, la hausse est de 3,8% hors restauration, 2,7% en l'incluant.

Les résultats dépendent fortement de l'hypothèse faite sur les marges de commerce et de transport. On a considéré ci-dessus que les taux de marges restaient constants. L'hypothèse alternative consiste à supposer que ce sont les *niveaux* (en €) des marges, et non plus leurs *taux* (en %) qui restent constants.

Dans ce cas, l'impact de la hausse des prix agricoles sur la dépense de consommation finale est amorti : l'augmentation de la dépense totale de consommation alimentaire en produits domestiques et importés, restauration incluse, s'établit à 2% contre 2,7% dans l'hypothèse précédente.

En 2014, les dépenses alimentaires restauration incluses représentaient 20% des dépenses des ménages<sup>2</sup> (Insee, comptes nationaux) : ainsi, par exemple, la hausse de 2,7% des dépenses alimentaires restauration incluses simulée plus haut augmente les dépenses totales des ménages de 0,5%.

## Résumé

En 2014, la consommation alimentaire, restauration incluse, contient en valeur 14,6% de produits agricoles domestiques.

La valeur ajoutée totale induite par 100 € de dépenses alimentaires s'élève à 65,1 €, le reste correspondant aux importations d'aliments et d'intrants (respectivement 10,3 € et 14,8 €) et aux taxes (9,8 €). L'agriculture reçoit (ou crée) 10% de la valeur ajoutée induite et 6,5% de la dépense de consommation. Les parts du commerce, de la restauration et des autres services sont respectivement de 24%, 21% et 22% de la valeur ajoutée induite, celle des industries alimentaires s'élèvent à 18% et celles des autres industries à 5%.

Le partage de l'euro alimentaire a évolué depuis 1999 sous les effets structurants de l'incorporation croissante de services dans l'offre alimentaire, du développement des importations et de l'évolution des rapports de prix des produits, notamment sous l'effet de la baisse du soutien des prix agricoles, conséquence des réformes de la PAC. Les variations conjoncturelles des rapports de prix jouent également dans les variations interannuelles de la part de l'agriculture dans l'euro alimentaire.

Les emplois induits par la consommation alimentaire sont évalués en 2014 à 2,6 millions d'équivalents temps plein dont près de 70% hors agriculture et industries alimentaires. Ces emplois induits ont diminué de 7% depuis 1999, la progression dans le commerce et les services ne compensant pas la baisse dans l'agriculture et l'industrie.

La hausse de la dépense des ménages en produits alimentaires domestiques qui découlerait mécaniquement d'une hausse de 10% des prix des produits agricoles domestiques serait de 4,4%, sous une hypothèse de taux de marges de commerce et de transport inchangés. Sur l'ensemble de la consommation alimentaire en produits domestiques et importés, restauration incluse, cette hausse serait de 2,7% ; elle porterait sur 20% des dépenses totales des ménages.

## Annexe : éléments de méthode

### Sources : les TES, les ERE et les comptes par branche en nomenclature détaillée

Les calculs sont effectués sur les **tableaux entrées-sorties** (TES) produits par l'Insee pour Eurostat. Cette source fournit un TES domestique et un tableau d'utilisation des importations.

Le **TES domestique** (cf. tableau 2 page 6) retrace :

- la consommation intermédiaire de chaque branche (colonne) en chaque produit domestique (ligne) et en importations (globalement par branche, sans détail par produit importé) ;
- la consommation finale et les autres demandes finales, (exportation et la formation brute de capital) par produit ;

- la production de chaque branche, sa valeur ajoutée et la répartition de celle-ci entre EBE et salaires.

Le **tableau d'utilisation des importations** (tableau 3) retrace les utilisations de chaque produit importé, en consommation intermédiaire par chaque branche et en autres demandes finales.

Plusieurs corrections et adaptations, présentées de façon détaillée dans [La Lettre de l'OBSERVATOIRE n°11](#), sont effectuées sur le TES domestique : séparation entre restauration et hébergement (non dissociés dans le TES initial), élimination des subventions aux produits (le TES initial est « au prix de base » donc subventions aux produits incluses, à éliminer puisqu'elles ne sont pas incluses dans les dépenses de consommation), réaffectation du vin à la production agricole, conformément au compte national de la branche (le vin est considéré comme une production des industries alimentaires dans le TES initial), exclusion des produits du tabac de l'ensemble des produits alimentaires (ces produits sont confondus dans le TES initial).

Les marges de commerce et de transport, qui sont les « produits » de ces branches, ne sont pas incluses les valeurs TES, celui-ci étant aux prix de base, mais elles doivent réintégrées à l'analyse en tant que composantes de la valeur de la consommation alimentaire. On utilise pour ce faire les données sur les marges sur la consommation finale par produit issues des tableaux détaillés des équilibres emplois-ressources par produit (ERE), fournis par l'Insee à l'Observatoire.

Les résultats issus du TES portent sur des consommations finales en produits de l'agriculture et des industries alimentaires dont une partie n'est pas alimentaire (fleurs et plantes, animaux de compagnie, aliments pour animaux de compagnie). On corrige ces résultats par calage sur les consommations par produit en nomenclature détaillée et par fonction alimentaire, issues des comptes nationaux.

### Principes de base des calculs de l'euro alimentaire

Les calculs de décomposition en production agricole incluse et valeurs ajoutées, ainsi que l'évaluation des emplois induits par la consommation alimentaire, sont décrits dans [La Lettre de l'OBSERVATOIRE n°11](#). On ne précise ci-après que la méthode de calcul de l'impact d'une hausse des prix agricoles, sujet nouvellement introduit dans la présente livraison.

Les pourcentages  $\pi_i$  de hausse de la dépense de consommation finale de chacun des  $n$  produits du TES, induite par le pourcentage de hausse initiale donné  $\alpha$  du prix des produits agricoles, sont issus du calcul suivant :

$$[\pi_1, \dots, \pi_i, \dots, \pi_n] = [\alpha, \dots, 0, \dots, 0] [I - A_{DOM}]^{-1}$$

avec :

- $[\pi_1, \dots, \pi_i, \dots, \pi_n]$  : matrice ligne des hausses induites ;
- $[\alpha, \dots, 0, \dots, 0]$  : matrice ligne des hausses initiales ( $\alpha$  pour les produits agricoles, 0 pour les autres produits) ;
- $[I - A_{DOM}]^{-1}$  : matrice carré dite « de Leontief », inverse de la matrice obtenue par différence entre la matrice carrée identité  $[I]$  (valeurs diagonales à 1, autres valeurs à 0) et la matrice carré des coefficients techniques en consommation intermédiaire de produits **domestiques** par branche  $[A_{DOM}]$ .

Ces coefficients techniques sont issus du TES domestique, ce sont les rapports de type  $C_{i,j}/P_j$ , avec  $C_{i,j}$  consommation intermédiaire en produit domestique  $i$  par la branche  $j$ ,  $P_j$  production de la branche  $j$ .

<sup>2</sup> Hors dépenses réalisées au profit des ménages par les administrations publiques et les institutions sans but lucratif.

Le TES étant aux prix de base, les résultats obtenus ( $\pi_i$ ) sont des augmentations des prix de base, c'est-à-dire avant marges de commerce et de transport et hors taxes. Les augmentations des prix d'acquisition (marges et taxes comprises) sont calculées en ajoutant aux résultats précédents l'effet des marges, puis des des taxes.

S'agissant des marges, on fait l'hypothèse que leurs *taux* (rapportés aux prix de base) reste constants, et on applique aux nouvelles valeurs des prix de base, issues de la simulation,

les taux de marge observés initialement. Alternativement, on considère que ce sont les *niveaux* des marges qui restent qui restent constants et on ajoute ces marges initiales aux nouvelles valeurs des prix de base. On applique ensuite les taux de taxes initiaux aux nouvelles valeurs hors taxes marges incluses, les taux de taxes étant toujours supposés non affectés par la simulation de hausses de prix.

Tableau 2

**TES domestique 2014 aux prix de base (avant marges et hors taxes sur utilisations finales) « corrigé et adapté » : hors subventions aux produits, après correction sur le vin et séparation restauration / hébergement**

Unités : M€	Utilisations intermédiaires						Utilisations finales par produit		
	Agriculture pêche, aquaculture	Industries alimentaires, des boissons et du tabac	Restauration	Commerce et transport	Autres industries et services (dont hébergement)	Total des utilisations inter. en produits	Consommation finale par produit	Autres demandes finales par produit	Utilisation totale par produit au prix de base
Agriculture, pêche, aquaculture	12 581	44 479	1 447	0	719	59 227	8 339	13 232	80 798
Industries alimentaires, des boissons et du tabac	6 707	21 941	15 795	2 139	12 539	59 121	79 201	34 436	172 758
Restauration	28	327	885	6 648	12 733	20 620	56 480	0	77 100
Commerce et transport	4 607	14 810	5 549	68 566	105 129	198 661	194 950	124 168	517 779
Autres industries et services	14 679	26 474	5 404	141 550	893 738	1 081 845	1 098 251	766 640	2 946 736
<b>Total</b>	<b>38 601</b>	<b>108 032</b>	<b>29 081</b>	<b>218 903</b>	<b>1 024 858</b>	<b>1 419 475</b>	<b>1 437 221</b>	<b>938 475</b>	<b>3 795 171</b>
Importations pour consommation intermédiaire	11 024	17 450	5 186	44 177	316 805	394 643	<u>Remarques :</u> <b>3 765 171</b> : production = utilisation La valeur ajoutée totale aux consommations intermédiaires <u>d'origine domestique</u> , égale à : <b>3 765 171 - 1 419 475 = 2 375 697</b> est aussi égale à la demande finale en produits domestiques : <b>1 437 221 + 938 475 = 2 375 697</b> Cette égalité globale est exploitée pour décomposer la consommation finale alimentaire en valeurs ajoutées induites.		
Taxes moins subventions sur consommations intermédiaires	1 807	2 129	1 114	11 437	57 411	73 899			
Consommation intermédiaire par branche au prix d'acquisition	51 433	127 611	35 381	274 517	1 399 074	1 888 017			
Valeur ajoutée au prix de base	29 365	45 147	41 719	243 262	1 547 662	1 907 156			
Production au prix de base	80 798	172 758	77 100	517 779	2 946 736	<b>3 795 171</b>			

**Note :**

Le TES domestique retrace l'utilisation des produits domestiques ; seules les importations pour consommation intermédiaire sont prises en compte, pour assurer l'équilibre : production = utilisation (valeurs sur fond jaune).

Le TES utilisé pour les calculs présente 65 branches et produits, au lieu de 5 dans cette représentation où de nombreux produits (lignes) et branches (colonnes) ont été regroupés, en particulier : agriculture, pêche et aquaculture, commerce et transport, autres industries et services.

Le TES réel détaille les « autres demandes finales » (exportations, formation brute de capital).

La **consommation supposée alimentaire** est constituée par les **valeurs en rouge**. Ces valeurs portent ici sur les seuls produits domestiques. Cette consommation supposée alimentaire intègre une part de consommations non alimentaires (fleurs et plantes, animaux de compagnie, aliments pour animaux de compagnie), cf. tableau 4 : la décomposition de l'euro alimentaire issue des calculs sur TES doit donc ensuite être corrigée par calage sur la consommation alimentaire effective, suivie par les comptes nationaux.

Valeurs aux prix de base : avant taxes et avant marges de commerce et de transport, mais après correction éliminant les subventions aux produits.

Tableau 3

## Tableau d'utilisation des importations en 2014 aux prix de base (sans correction sur le vin ni séparation restauration / hébergement)

Unités : M€	Utilisations intermédiaires						Utilisations finales par produit		
	Agriculture pêche, aquaculture	Industries alimentaires, des boissons et du tabac	Restauration et hébergement	Commerce et transport	Autres industries et services	Total des utilisations inter. en produits	Consommation finale par produit	Autres demandes finales par produit	Utilisation totale par produit au prix de base
Agriculture, pêche, aquaculture	1 059	3 874	429	0	146	5 508	5 757	604	11 869
Industries alimentaires, des boissons et du tabac	560	5 430	3 861	512	3 123	13 485	21 562	2 718	37 765
Restauration et hébergement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Commerce et transport	437	1 941	965	15 506	14 036	32 884	5 137	388	38 409
Autres industries et services	7 405	7 768	1 665	28 160	297 767	342 765	104 174	95 618	542 558
Total	9 461	19 013	6 920	44 177	315 072	394 643	136 630	99 328	630 601

Sources : Insee, Eurostat

Tableau 4

## La consommation finale par produit selon le TES et selon les comptes nationaux détaillés et la consommation alimentaire effective des ménages en 2014

Unité : M € Aux prix d'acquisition	Consommation finale par produit (TES corrigé et tableau des importations, marges et taxes incluses)	Consommation finale par produit (comptes nationaux, nomenclature détaillée)	Consommation alimentaire effective des ménages (consommation par fonction)	Taux de correction des résultats issus du TES (6)
Produits de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture	30 303	24 725 (1)	24 380 (3)	80,45%
Produits des industries alimentaires et des boissons	153 127 (4)	150 537 (2)	148 436 (3)	96,94%
<b>Total hors restauration</b>	<b>183 430</b>	<b>176 113</b>	<b>172 816</b>	<b>94,21%</b>
Restauration	59 926 (5)	59 372 (5)	60 005 (5)	100,13%
<b>Total avec restauration</b>	<b>243 356</b>	<b>235 485</b>	<b>232 821</b>	<b>95,67%</b>

## Notes :

- (1) hors fleurs et plantes et animaux de compagnie : produits a priori non alimentaires.
- (2) hors aliments pour animaux de compagnie (non prévus pour l'alimentation humaine), hors produits tabac.
- (3) répartition de la consommation alimentaire effective des ménages hors restauration entre produits estimée sur la base des proportions des comptes nationaux.
- (4) hors tabac (contrairement à la valeur figurant initialement dans le TES).
- (5) non compris : restauration en consommation intermédiaire (19 Md€) et restauration indissociable d'autres services : hébergement, hospitalisation... (montant inconnu).
- (6) rapport entre consommation effective et consommation finale par produit du TES

Sources : Insee, Eurostat

Tableau 5

## Décomposition de la consommation alimentaire en production agricole incluse, valeur en aval, importations alimentaires et taxes en 2014

	M€
Consommation alimentaire des ménages	232 821
= productions agricole, de la pêche et de l'aquaculture domestiques incluse dans la consommation alimentaire	34 090
+ produits alimentaires importés pour consommation finale	23 994
+ valeur créée en aval	153 578
+ taxes sur consommation finale et sur consommations intermédiaires (*)	21 159

(\*) hors taxes sur consommations intermédiaires comprises dans la valeur de la production agricole incluse

Valeurs calculées à partir du TES puis recalées sur la consommation alimentaire effective en produits et service de restauration

Source : OFPM d'après Insee et Eurostat

Tableau 6

**Décomposition de la consommation alimentaire en valeurs ajoutées, importations alimentaires et intermédiaires et taxes en 2014**

	Consommation alimentaire en produits via le commerce et en service de restauration					
	Produits de l'agriculture	Produits de la pêche et de l'aquaculture	Produits des industries alimentaires et fabrication de boissons	Total hors restauration (1)	Consommation alimentaire en service de restauration	Total restauration incluse
	M€	M€	M€	M€	M€	M€
<i>Valeurs ajoutées induites par branche :</i>						
Agriculture	2 800	4	10 041	12 845	1 879	14 724
Pêche	2	140	133	274	118	393
Industries alimentaires et fabrication de boissons	235	9	23 845	24 089	3 678	27 767
Autres industries de transformation	738	78	5 341	6 157	1 262	7 419
Restauration	124	18	707	849	31 068	31 917
Commerce	2 792	408	20 114	23 313	5 632	28 945
Transport	6 173	937	26 500	33 610	2 163	35 773
Autres services	407	57	3 117	3 581	1 014	4 596
<b>Total valeur ajoutée induite</b>	<b>13 271</b>	<b>1 652</b>	<b>89 796</b>	<b>104 719</b>	<b>46 815</b>	<b>151 534</b>
<i>Consommations intermédiaires importées</i>	2 867	348	23 186	26 401	8 137	34 538
<i>Importations alimentaires</i>	4 256	350	19 388	23 994	0	23 994
<i>Taxes (*)</i>	1 465	172	16 065	17 702	5 053	22 755
<b>Consommation effective des ménages en produits alimentaires et restauration</b>	<b>21 859</b>	<b>2 521</b>	<b>148 436</b>	<b>172 816</b>	<b>60 005</b>	<b>232 821</b>

(\*) sur consommation finale et sur consommations intermédiaires

Valeurs calculées à partir du TES puis recalées sur la consommation alimentaire effective en produits alimentaires et en service de restauration

Source : OFPM d'après Insee et Eurostat

## Bibliographie

**Butault J.P., Boyer Ph.** (2012). *L'euro alimentaire en France et le partage des valeurs ajoutées*. Économie rurale, 2014/4 (n° 342).

**Boyer Ph.** (2017). *Méthodes de décomposition de l'euro alimentaire. Document de travail*. Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, FranceAgriMer, décembre.

**Canning P.** (2011). *A revised and expanded food dollar series. A better understanding of food costs*. Economic research report (n°114), USDA.

**Canning P. et al** (2016). *Farm share of the food dollar: an IO approach for the United States*. Agricultural Economics 47 (2016) 505–512.

**Cordonnier L. et al** (2013) *Le coût du capital et son surcoût*. Université de Lille 1, CLERSE, janvier.

**Eurostat** (1977). *Manual of Supply, Use and Input-Output Tables*

**Garnier et al.** (2015). *Coût du capital*. Rapport du groupe de travail. CNIS

**Insee** (2016). *Comptes nationaux*.

**Kelly J.** (2012). *The Farm Share in Canada from 1997 to 2010: Identifying Trends in Value Distribution Along the Agri-Food Supply Chain*. Thesis for the degree of Master of Science in Food, Agricultural and Resource Economics and International Development Studies, University of Guelph, Ontario, Canada.

**Leontieff W.** (1966, 1986) *Input-output economics*. 1<sup>st</sup> & 2<sup>nd</sup> ed. New York. Oxford University Press.

**Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires** (2012, 2013, 2014, 2015). *La lettre de L'OBSERVATOIRE*, n° 2, 5, 8, 9 et 11.

**Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires** (2010 à 2017). *Rapport annuels au Parlement*.

## Mots clés

Consommation alimentaire / Prix alimentaires / Tableaux entrées-sorties / Valeurs ajoutées



